



## La Banque des Territoires investit 2M€ pour la digitalisation de la relation entre les notaires et leurs clients

Olivier Sichel © LinkedIn

A l'occasion du Congrès des notaires, la Banque des Territoires entre au capital de **FoxNot**, jeune entreprise innovante du domaine de la LegalTech, à hauteur de 2M€. L'entreprise fournit une plateforme digitale à la pointe qui permet à tout notaire et à ses clients d'accéder à un service innovant utilisant le numérique pour fluidifier les processus, dématérialiser les informations et inventer de nouveaux services. Pour les notaires, c'est la garantie de conserver la maîtrise de leurs outils numériques et de proposer un service digitalisé, sécurisé et performant.

Créée par des notaires pour des notaires, la plateforme de gestion notariale **FoxNot** permet de fluidifier la relation client / notaires en dématérialisant l'échange des informations et les documents nécessaires au traitement des opérations (transactions immobilières, successions, Vefa...). Le client peut aussi connaître la disponibilité en temps réel de tous les intervenants concernés, suivre l'avancement de son dossier et prendre un rendez-vous en ligne pour la signature. La plateforme s'adresse également aux acteurs intervenant dans le processus d'échange d'informations préalables à la rédaction d'actes (agents immobiliers, promoteurs, constructeurs...).

Depuis sa création en 2015, **FoxNot** a choisi de travailler en collaboration avec la profession notariale. Aujourd'hui, cela s'est traduit par l'ouverture du capital de la société à 150 notaires. L'investissement financier de la Banque des Territoires permet à **FoxNot** d'accélérer les innovations et les optimisations de sa plateforme de relation client, de renforcer son équipe et de nouer des partenariats commerciaux et stratégiques.

« Nous avons rapidement identifié **FoxNot** comme un acteur permettant de contribuer à la transition numérique du secteur notarial, ce qui est un enjeu majeur pour la mise en œuvre de parcours clients fluides. Nous regardons avec intérêt leur développement, tant du point de vue de la commercialisation de leur service que de la capacité de leurs outils à traiter de façon digitale et sécurisée l'accès des citoyens à leur dossier », indique Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires.

« Pour **Foxnot.il** est important d'ouvrir le capital à des acteurs issus de l'écosystème notarial, dont la Banque des Territoires en est l'un des principaux représentants. Cet engagement apporte à la fois une stabilité à long terme et une garantie de neutralité et d'ouverture, correspondant pleinement à notre vision de digitalisation de la profession », précise Me Michaël Dadoit, actionnaire fondateur de **FoxNot**.